



C R E S M A C

BULLETIN D'INFORMATION DU 11 au 17.02.2019

« INFORMER ET PREVENIR LES ACTES DE PIRATERIE, DE BRIGANDAGE ET AUTRES ACTES ILLICITES EN MER »

SITUATION HEBDOMADAIRE



- 📍 : Attaque
- 🟡 : Activité illégale ou approche suspecte
- ★ : Abordage /Tentative d'abordage
- 🌟 : Vol/Tentative de vol
- 🔴 : Déversement Illicite et Pollution
- 🟡 : Zone de vigilance
- 🟠 : Zone à risque

EVENEMENTS SIGNALES

❖ ESPACE CEEAC :

Le 17.02.2019 une pollution d'hydrocarbures déversée entre les verdoyants arbres d'Arboretum Raponda Walker, des parcs nationaux d'Akanda et de Pongara et sur les plages de Libreville au Gabon.

Restriction portuaire depuis le 17.02.2019 au port d'OWENDO au Gabon suite à la chute d'un conteneur de 40 pieds.

❖ ESPACE CEDEAO

ABORDAGE

Le 13.02.2019 à 22h40 UTC à ONNE (NIGERIA) à la position 04°41 N – 007°10.3 E; un navire de ravitaillement a été abordé au mouillage par quatre hommes. Après l'intervention des services de sécurité portuaire, trois des auteurs ont été arrêtés et un a sauté par-dessus bord et s'est échappé.

Le 13.02.2019 à 02h10 UTC à ONNE (NIGERIA) à la position 04°41 N- 007°10 7 E, un navire de ravitaillement a été abordé par un nombre indéterminé d'agresseurs à bord d'un canot. Les services de sécurité du port ont repéré le canot et alerté la marine Nigériane. Les assaillants ont alors abandonné le canot et se sont échappés. Des pots de peinture ont ensuite été retrouvés à bord du canot abandonné.

APPROCHE SUSPECTE

Le 15.02.2019 à 05h30 UTC à Lomé (TOGO) à la position 06°2 16N-001°19 40 E, un navire marchand a été approché par une embarcation rapide avec cinq personnes à bord. L'embarcation s'est échappée à l'arrivée de la marine Togolaise. Rien n'a été volé.

VOL

Le 17.02.2019 en matinée à Bonny(NIGERIA) à la position 04°30N-007°11 E, un nombre inconnu d'hommes armés ont attaqué le bateau à passagers. Les malfaiteurs ont volé le moteur hors-bord et le matériel de bord ; certains passagers ont été blessés lors de l'incident.

RESUME DES EVENEMENTS		
1	Abordage -Tentative d'abordage	02 incidents signalés
2	Attaque	00 incident signalé
3	Détournement	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	01 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	01 incident signalé

AVIS IMPORTANT

- Toute la zone frontière entre le Nigéria, la Guinée-Equatoriale, Sao Tomé et Principe et le Cameroun reste une zone de vigilance.
- Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone à risque et au-delà jusqu'à la zone maritime Togolaise restent propices aux actes de pirateries et banditismes.
- Les zones de mouillage à l'intérieur de la zone à risque demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation des emails non officiels pouvant servir aux personnes malveillantes de collecter des informations aux Navires.

Adresses des emails suspects :

«port@health-station.org / coastguard.gog@gmail.com »

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact Aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

CRESMAC : sg.cresmac.ceeac@gmail.com, (+242) 222941496/ 05 5305980
info@cresmacpointenoire.org

CMC zone D : cmczoned.ceeac@yahoo.fr, (+237) 233 424 001/ 233 425 948

COM Libreville : libreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46

COM Malabo : malabocom46@gmail.com, +240 22240763

Pointe-Noire: pointenoirecommarine@gmail.com, (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88

COM Côte d'Ivoire : moc.abidjan.ci@gmail.com, +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61

COM Douala : comarinedouala@yahoo.fr, +237 77 11 29 99/99 56 65 52

COM ANGOLA : angolamoc@gmail.com

RECOMMANDATIONS:

- ❖ Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, les navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- ❖ Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- ❖ La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque ou aux abords de cette zone car les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- ❖ A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- ❖ L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.